

L'Echo des Réserves

Le bulletin de liaison des membres actifs des Commissions de Gestion de Natagora



L'orchis militaire se rencontre régulièrement sur les pelouses calcaires de la réserve naturelle de la Montagne St Pierre.
Cliché Gaëtan Bottin

Sommaire

Les Brèves	2
Résultats...	
Comment les fourmis du Thier de Lanaye nous apprennent à gérer les pelouses calcaires néerlandaises...	4-7
A la recherche...	
Les Bécassines hivernent chez nous ! Ouvrons l'œil au delà des réserves	8-10
Les Brèves (suite)	10
Gestion...	
Natagora passe à l'action pour sauver les derniers petits Rhinolophes de Wallonie	11-15
Résultats...	
Les potins de la Flore... ou petite chronique botanique 2007	16-19
Les Brèves (suite et fin)	19-20

Vingt recettes

pour une gestion réussie de votre réserve naturelle

Si ce titre était celui d'un livre, nul doute qu'il trônerait sur toutes les tables de nuit des conservateurs et des bénévoles de Natagora. Malheureusement, cet ouvrage n'existe pas sinon sous la forme évanescante d'un vieux fantasme. Et ce n'est pas moi qui l'écrirai !

Si il m'est permis d'évoquer l'expérience acquise depuis une trentaine d'années sur les pentes de la Montagne Saint-Pierre, en Basse Meuse, je souhaite vous dire ma conviction qu'en matière de gestion des espaces vivants, il n'existe pas de modes opératoires transposables d'un site à un autre ; qu'il est des plus périlleux, voire prétentieux de dispenser des recommandations. La difficulté réside dans l'inépuisable diversité des milieux comme dans la tout incernable variété des objectifs poursuivis. Car en effet, même si chaque gestionnaire est sincèrement persuadé de participer au Grand Oeuvre du sauvetage de la nature, la plupart ignorent que c'est en réalité leur conception de la nature qu'ils tentent d'imposer à celle-ci. D'aucuns s'évertuent à multiplier des floraisons d'orchidées, d'autres des nichées de plumes ou de poils, d'autres des volées de papillons, d'autres encore – et j'en suis – tentent le tout à la fois.

Faut-il y voir malice ? Certes non. Mais ce faisant, nous rejoignons involontairement et inconsciemment, sous une forme certes atténuée, les cohortes pourtant honnies des manipulateurs de la nature ; le cercle des ingénieurs du vivant, de ceux qui croient en la capacité de l'homme de mener la nature où ils le désirent et, partant, de la reconstruire après l'avoir brisée.

Je sais aujourd'hui que la nature s'en fiche : elle va là où elle seule peut aller. Si nous lui offrons un espace, elle s'y engouffre à sa manière. Si nous lui barrons la route, elle la contourne. Paraphrasant Gabin, je pourrais dire : « je ne sais rien de la nature mais cela, je le sais ».

Je sais que la nature n'a pas besoin d'être gérée. Quelle fatuité de croire que nous puissions changer son cours !

La nature a seulement besoin que nous lui donnions sa chance. Voilà notre mission. Offrons-lui la lumière, l'eau pure et des espaces à conquérir. Et pour le reste, regardons-là vivre. Observons-là sans relâche. Tendons-lui prudemment la main par de petits gestes parcimonieux, une fauche ici, quelques moutons là-bas, et voyons ce qu'il advient. Ne soyons ni tristes ni désappointés si l'orchidée de refleurit pas, si le papillon s'en est allé ; d'autres peut-être, à l'instar des fourmis du thier de Lanaye, se sont installés mais les voyons-nous ?

Progressons avec humilité dans cette relation avec la nature dont nous sommes.

L'humilité est ce qui nous manque le plus.

Claude Puts

Conservateur de la réserve naturelle de la Montagne Saint-Pierre

A partir de 2009, l'Echo des Réserves sera également envoyé aux Membres bienfaiteurs de Natagora. L'Echo des Réserves sera par contre toujours envoyé gratuitement aux membres actifs des commissions de gestion Natagora.

Une version PDF entièrement en couleurs de L'Echo des Réserves est disponible à l'adresse suivante : <http://www.natagora.be/echoreserves>

Suivi biologique des réserves naturelles : on attend vos données !



Un naturaliste à l'action dans une réserve naturelle
Cliché G. Bottin

En dépit d'une météo rarement favorable l'été dernier, nous espérons que vous êtes nombreux à avoir pris part aux enquêtes proposées dans les numéros précédents de l'Echo des Réserves ! De notre côté, nous n'attendons plus que les fiches sur lesquelles vous avez consigné les résultats de vos recherches et trouvailles... Pour ceux qui le souhaitent, ces fiches de suivi biologique peuvent être renvoyées en même temps que les fiches que vous remplirez pour le rapport de gestion 2007 ! Quelques observations botaniques de cette saison 2007 vous sont d'ores et déjà compilées dans ce numéro de l'Echo des Réserves (voir page 16)...

Pour rappel, toutes les fiches et les informations sur les enquêtes proposées dans le cadre du suivi des réserves naturelles sont téléchargeables à l'adresse : www.natagora.be/echoreserves

Sous les peupliers, la nature...

Cet automne, plusieurs hectares de zones humides seront restaurés dans la Vallée de la Haine. En effet, à l'instar de l'épicéa dans le sud de la Wallonie, des peupliers ont été utilisés à vaste échelle pour essayer, souvent maladroitement, de rentabiliser le moindre espace humide dans cette vallée. Suite au projet Life Nature consacré à la préservation de l'avifaune des roselières (2001-2005), nous avons acquis plusieurs hectares de ce type de boisement artificiel.

Au cours de divers chantiers menés à cette époque, nous avons pu affiner notre technique de restauration par abattage de ces peupleraies.

Celle-ci se base sur une saison d'exploitation restreinte (septembre à début décembre), à cause des conditions climatiques et des nidadifications. Mais aussi sur la destination future du milieu.

Si celui-ci, en général plus sec, retournera finalement au milieu boisé (aulnaie, ormaie-frênaie,...), la qualité du nettoyage de la parcelle a peu d'importance (si ce n'est pour son accessibilité éventuelle aux observateurs).

Par contre, si celle-ci doit être reconvertie en milieu ouvert humide (roselière, caricaie, prairie humide,...), le sol devra alors être nettoyé le mieux possible, pour permettre d'éventuelles futures interventions de gestion (fauche tardive, pâturage extensif, débroussaillage,...). Pour éviter de se trouver après exploitation dans un capharnaüm de branches et d'arbustes du sous-bois écrasés, il est nettement préférable de réaliser l'exploitation du taillis, voire une fauche du tapis herbacé, avant l'abattage.

Une solution intéressante consiste à confier l'abattage du taillis et l'exploitation des houppiers à une même personne, correctement équipée pour ce type de chantier en milieu humide, en échange du bois de chauffage. Vu l'importante demande actuelle pour ce type de bois, les candidats ne semblent pas manquer.

Si la gestion préconisée pour cette parcelle implique une fauche mécanique (tracteur à roues larges), l'idéal consiste enfin à pouvoir rogner les souches présentes sur le terrain (gain de temps et risque de casse mécanique plus faible).



Une peupleraie dans la réserve naturelle des Prêles.
Cliché Vincent Swinnen

Andromède et rainettes...

Vous aimez l'Echo des Réserves ? Alors ne manquez pas les autres publications de Natagora, qui regorgent d'articles intéressants... et qui traduisent la richesse de nos activités !

Deux nouvelles venues sont d'ailleurs à saluer !

L'Andromède est la feuille de contact du projet LIFE-Nature "Plateau des Tailles". Au programme : habitats et espèces de Haute Ardenne, restauration de milieux naturels, actualités du projet, ...

Infos et téléchargement :

<http://www.natagora.be/sitelife/plateaudestailles/téléchargements>

L'Echo des Rainettes est la toute nouvelle feuille de contact du groupe de travail Raînne, consacré aux reptiles et batraciens... Un nouvel outil indispensable pour en savoir plus sur ces animaux !

Infos et téléchargement : <http://www.natagora.be/echodesrainettes>



Comme chacun le sait maintenant, le réseau Natura 2000 est issu de deux directives européennes dites « Habitats » et « Oiseaux ».

Mais sur quel principe ces directives fonctionnent-elles ? Une directive impose aux Etats membres de l'Union Européenne une obligation de résultat. Les Etats sont alors libres d'en déterminer les modalités d'exécution, c'est ce que l'on appelle la transposition de la directive. Voici le but, à vous de déterminer les moyens d'y arriver !

De la théorie à la pratique...

Pour en revenir à notre cher réseau Natura 2000, grâce à «l'effet direct», le régime préventif s'impose actuellement à la Région wallonne et se poursuivra une fois les sites désignés par arrêté de désignation. Ce régime implique comme obligation pour la Région wallonne :

■ 1/ d'éviter la détérioration des habitats et les perturbations significatives d'espèces.

La RW est donc tenue de prendre des mesures appropriées pour éviter la détérioration des habitats et les perturbations significatives des espèces pour lesquels le site est désigné.

Cependant, afin d'évaluer les détériorations et les perturbations (par ex, remblais, creusement d'un étang de pêche, déboisement,...) il est indispensable de connaître « l'état zéro » des habitats et des populations d'espèces sur le site. Or, cette évaluation n'est pas toujours évidente car la base de données du SIBW donne des indications à l'échelle du site Natura 2000 et non à l'échelle de l'unité locale (par exemple une parcelle cadastrale). De plus, dans un grand nombre de cas, aucun relevé de la parcelle avant détérioration/perturbation n'existe. Il est donc bien souvent difficile de démontrer la présence d'habitat ou d'espèce.



Cliché Elise Poskin

■ 2/ d'évaluer et de contrôler des plans et projets à risque.

En RW, la loi soumet à évaluation des incidences les plans et projets soumis à permis (plan communal d'aménagement, permis pour l'installation d'éoliennes, d'une porcherie, d'un lotissement,...). L'autorité compétente (RW ou Collège communal) ne peut marquer son accord sur le plan ou le projet que lorsqu'elle a acquis la certitude qu'il ne portera pas atteinte à l'intégrité du site. Le rôle de l'évaluation des incidences est donc d'étudier les impacts potentiels du plan ou projet sur le site Natura 2000 et de déterminer si ceux-ci seront préjudiciables.

Voici donc deux voies via lesquelles une attention toute particulière peut être portée sur la préservation des sites Natura 2000 ou du moins sur les habitats et espèces qui y sont présents. A vos carnets de terrains et appareils photos pour les recensements, vos lunettes et votre patience pour la lecture des dossiers de demande de permis et votre téléphone pour nous signaler tout problème.

N'hésitez donc pas à nous contacter : Marie Elisabeth Mahy et Elise Poskin – Cellule « Aménagement du territoire » - 081/830.573 ou 081/830.338 – marie.mahy@natagora.be ou elise.poskin@natagora.be

¹<http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/>

Tout savoir sur le Grand Butor...

Il y a quelques semaines nous recevions l'ouvrage "The Bittern in Europe: a guide to species and habitat management". Cet ouvrage qui fera désormais référence pour cette espèce est le fruit de la collaboration entre le Land de Brandenburg (D), la LPO (F) et la RSPB (GB) dans le cadre d'un projet Life Co-op. Outre ces trois partenaires principaux, impliqués dans des projets Life Nature spécifiques au Grand Butor, ce sont pas moins d'une quinzaine de pays européens qui ont été consultés par rapport à cette espèce.

Outre les connaissances théoriques les plus récentes, cet ouvrage présente également une série d'études de cas consacrées à la gestion des milieux favorables pour cette espèce. Notre région n'est pas en reste, puisqu'un de ces "case studies" est consacré à notre expérience lors du projet Life "oiseaux des roselières de la vallée de la Haine".

Cependant pour palier à l'inertie de certains Etats membres qui s'abstenaient d'effectuer une transposition correcte et dans les délais imposés, la Cour de Justice Européenne a développé ce que l'on appelle maintenant « l'effet direct des directives ». En effet, lorsque la règle contenue dans la directive est suffisamment précise et inconditionnelle, celle-ci est directement invocable par un particulier contre l'Etat membre coupable de non transposition.



Un remblai ? Pas toujours évident de prouver qu'un habitat ou une espèce visé par Natura 2000 était présent avant la destruction du site...

Cliché G. Bottin



Cette publication serait disponible gratuitement sous format papier ou CD-Rom auprès de la RSPB (Email : publications@rspb.org.uk), moyennant le paiement des frais d'envois (voir <http://www.bitterns.org.uk/lifecoop/>). Elle peut également être téléchargée à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/environment/life/project/Projects/files/brochure/Bittern_in_Europe.pdf



Comment les fourmis du Thier de Lanaye nous apprennent à gérer les pelouses calcaires néerlandaises...

Toos VAN NOORDWIJK¹, Peter BOER² et Wouter DEKONINCK³

1: Stichting Bargerveen, Afdeling Dierecologie en Ecofysiologie
Radboud Universiteit Nijmegen, Postbus 9010, 6500 GL Nijmegen, Nederland
T.vannoordwijk@science.ru.nl

2: Gemene Bos 12, 1861 HG Bergen, Nederland, p.boer@quicknet.nl

3: KBIN-IRSNB, Département d'Entomologie, rue Vautier 29, B-1000 Bruxelles
wouter.dekoninck@natuurwetenschappen.be

Cliché Emmanuelle Bistau

Introduction

Les pelouses calcaires constituent un habitat très particulier. Le calcaire présent dans le sol et l'exposition des pentes leur confèrent un caractère thermophile. Grâce à ce microclimat chaud, et à la grande richesse en plantes typiques, les pelouses calcaires du nord-ouest de l'Europe abritent un faune entomologique particulièrement riche dont de nombreuses espèces de fourmis thermophiles.

A l'origine, les pelouses calcaires s'intégraient dans le système agricole. Elles y étaient utilisées comme pâtures pour les chèvres et les moutons. Ce pâturage assurait le maintien d'une végétation rase et ouverte qui contribuait au microclimat chaud de ces terrains. Au cours du siècle dernier, les surfaces occupées par les pelouses calcaires ont fortement régressé dans le nord-ouest de l'Europe. La qualité écologique de ces terrains s'est aussi sensiblement dégradée suite à l'eutrophisation du milieu et à l'abandon de la gestion. Les pelouses calcaires ont été envahies par une végétation ligneuse ou se sont enrichies en de nombreux endroits suite, notamment, à la progression de graminées sociales, comme le brachypode penné *Brachypodium pinnatum* (L.) BEAUV. Vers 1980, des actions de gestion ont été à nouveau menées ça et là sur les pelouses calcaires tant en Belgique qu'aux Pays-Bas. L'embroussaillement a été freiné et les terrains ont été fauchés, paturés ou même brûlés. Aux Pays-Bas, cette gestion était principalement orientée vers la restauration de la végétation, qui a alors bénéficié d'un suivi scientifique attentif en différents endroits. Malheureusement, la faune des pelouses n'était quasiment pas prise en compte dans ces pratiques de gestion...

Depuis lors, on s'est rendu compte qu'une gestion uniquement orientée vers la flore n'avait pas nécessairement une incidence positive sur la faune. Par exemple, la plupart des papillons typiques des pelouses calcaires ont disparu aux Pays-Bas et des indices tendent à démontrer que la situation actuelle est également critique pour de nombreux autres groupes d'insectes.



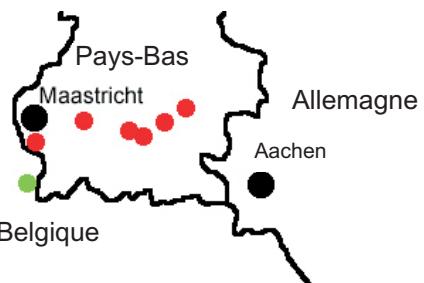
A l'origine, les pelouses calcaires faisaient partie du système agricole. Elles étaient utilisées comme pâtures pour les moutons et les bovins. C'est précisément ce pâturage qui a permis le maintien de la végétation si particulière des pelouses calcaires. Aujourd'hui, la plupart des pelouses calcaires sont à nouveau pâturées. C'est le cas du Thier de Lanaye.

Cliché Toos van Noordwijk

Afin de faire marche arrière et d'adapter la gestion des pelouses calcaires à l'entomofaune unique présente dans ces milieux, un projet d'étude a été mis en route en 2005 à la demande du ministère néerlandais de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité alimentaire (pour plus d'informations, voir SMITS *et al.* 2006.). Dans le cadre de ce projet, la myrmécofaune (les fourmis) de différentes pelouses calcaires néerlandaises a été étudiée. Un site belge fait également partie de l'étude, en tant que site de référence : le Thier de Lanaye, situé à un jet de pierre de la frontière belgo-néerlandaise semble en effet avoir bénéficié d'une gestion plus favorable et toujours abriter une myrmécofaune très riche. Le Thier de Lanaye peut donc probablement offrir de précieuses indications pour améliorer la gestion des milieux calcaires néerlandais.

Domaine de l'étude

Les pelouses calcaires étudiées aux Pays-Bas se localisent toutes dans le sud du Limbourg, entre Maastricht et Heerlen et sont la propriété de différentes instances néerlandaises de gestion de la nature (Natuurmonumenten, Staatsbosbeheer et Stichting het Limburg Landschap). Le Thier de Lanaye se situe non loin de Visé, sur le flanc est de la vallée de la Meuse (voir figure ci-dessous). Cette pelouse calcaire est propriété de la Ville de Visé et est gérée par Natagora au sein de la réserve naturelle de la Montagne Saint Pierre. Il existe actuellement une différence notable entre la gestion menée sur le site belge et celle menée sur les sites néerlandais (voir encart, tableau 1).



Situation des terrains étudiés aux Pays-Bas (points rouges) et en Belgique (point vert).

Le tableau 1 reprend les sites étudiés et résume la gestion qui y est pratiquée. La dernière colonne indique les mois au cours desquels se déroule la gestion (fond blanc) et les mois durant lesquels il n'y a pas de gestion (fond vert). Le Wrakelberg et le Berghofweide sont fauchés en une seule fois respectivement en automne et en été. Chaque année de petites bandes de végétation y sont cependant épargnées. Le Berghofweide est ensuite entièrement pâtré en hiver. Le Kunderberg est également totalement pâtré mais cette pratique a lieu en automne. Le Bemelerberg et le Sint Pietersberg sont divisés en plusieurs vastes compartiments qui sont souvent pâturés simultanément ou directement les uns à la suite des autres. Le Thier de Lanaye, quant à lui, est compartimenté en plus petites parcelles qui ne sont pas toutes pâturées au cours de la même période. Le Laamhei est divisé en trois parcelles pâturées les unes à la suite des autres et ensuite entièrement fauchées. Le pâturage est mené sur tous les terrains à l'aide de moutons, la taille des troupeaux variant cependant significativement entre les différents sites.

Site	Superficie (ha)	Gestion	Nbre moutons	Période de gestion
Wrakelberg	4,7	Entièrement fauché	-	J F M A M J J A S O N D
Berghofweide	2,6	Entièrement fauché et pâtré	30-90	J F M A M J J A S O N D
Kunderberg	2,9	Pâturage sur l'ensemble	150	J F M A M J J A S O N D
Bemelerberg	5,2	Pâturage en 3 zones	20-120	J F M A M J J A S O N D
Sint Pietersberg	3,2	Pâturage en zones variables	10-300	J F M A M J J A S O N D
Thier de Lanaye	4,0	Pâturage en 6 zones	12-40	J F M A M J J A S O N D
Laamhei	1,3	Pâturage en 3 zones + fauche complète	40	J F M A M J J A S O N D

Tableau 1. Les sites étudiés et leur gestion.

Le Wrakelberg, l'une des pelouses calcaires néerlandaises concernées par l'étude. La gestion pratiquée est une fauche annuelle automnale...

Cliché Wim Dimmers

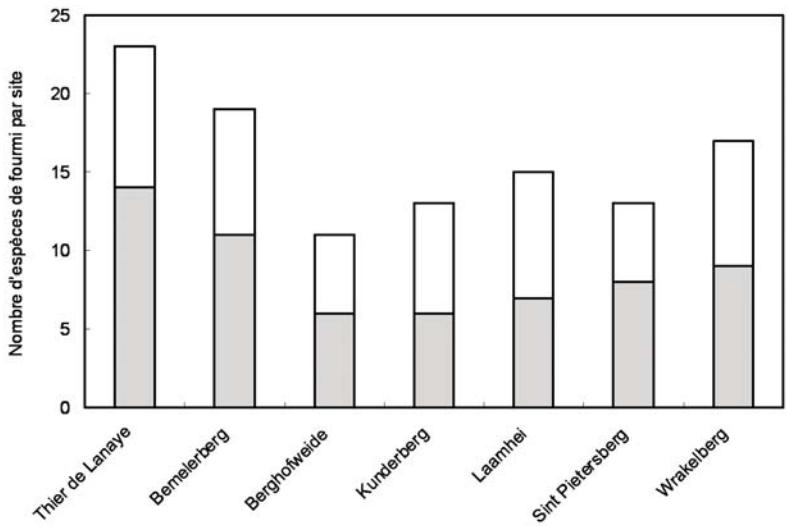
Méthode de capture et identification

Les fourmis ont été collectées à l'aide de pièges installés dans le sol. Sur chaque terrain 4 à 6 séries de 5 pièges d'un diamètre de 9.5 cm ont été placées. Le Bemelerberg, le Wrakelberg, le Kunderberg, le Laamhei et le Thier de Lanaye ont été échantillonnés du 29 juin au 24 octobre 2005. La même démarche a été effectuée du 5 juillet au 27 octobre 2006 sur le Sint Pietersberg et le Berghofweide. Les pièges sont restés entre trois et quatre semaines sur chaque terrain. Les identifications ont été réalisées à l'aide d'une clé de détermination non publiée du deuxième auteur (BOER, en préparation).

Résultats

Au total, 30 espèces de fourmis ont été capturées sur les 7 sites concernés, parmi lesquelles 18 essentiellement typiques des pelouses sèches (tableau 2, page 7). Le Thier de Lanaye, à lui seul, a permis la capture de 23 espèces dont 14 des 18 espèces liées aux pelouses sèches. Sur les 6 pelouses néerlandaises échantillonnées, seules 11 à 19 espèces ont été répertoriées par site et seulement 6 à 11 d'entre elles étaient des espèces des pelouses sèches (voir graphe ci-contre). Qu'est ce qui explique que le Thier de Lanaye soit à ce point plus attractif pour les fourmis que les pelouses calcaires néerlandaises ?

Nombre d'espèces de fourmis par sites, réparti entre les espèces liées aux pelouses sèches (en gris) et les espèces communes (en blanc).



Une autre différence marquante entre le Thier de Lanaye et les sites néerlandais est le nombre important d'espèces de fourmis esclavagistes qui y ont été capturées. Ces espèces installent leurs nouvelles fourmilières en investissant les fourmilières d'autres espèces. Les ouvrières de l'espèce parasitée prennent alors soin de la première génération de larves d'ouvrières de l'espèce parasite. Ces dernières s'occupent ensuite de l'entretien de la fourmilière, éliminant bien souvent la colonie hôte. Certaines de ces espèces parasites ne produisent même pas d'ouvrières mais s'occupent directement de la production de reines et de mâles et sont donc totalement dépendantes des ouvrières de leurs hôtes tout au long de leur vie.

Ces espèces parasites ont développé un mode de vie qui demande généralement un milieu stable avec une population suffisamment importante des espèces hôtes. Cela est encore plus vrai pour les espèces parasites obligatoires car leurs colonies ont une durée de vie beaucoup plus courte et elles ont donc plus souvent besoin de fourmilières hôtes pour en fonder de nouvelles.

Les espèces les plus abondantes au Thier de Lanaye sont les espèces thermophiles *Myrmica sabuleti* (Meinert, 1861), *Formica cunicularia* (Latreille, 1798) et *Formica rufibarbis* (Fabricius, 1793). Ces espèces ont également été capturées en grand nombre sur la plupart des sites néerlandais. *Lasius alienus* (Förster, 1850), une espèce typique des pelouses calcaires, a également été capturée en abondance sur le Thier de Lanaye, alors qu'aux Pays-Bas, seul le Bemelerberg accueille (en plus grand nombre encore) des fourmilières de cette espèce. *Solenopsis fugax* (Latreille 1798) est une autre espèce que l'on rencontre notamment sur les pelouses calcaires et qui n'a été trouvée que sur ces deux sites. Une troisième espèce également typique des pelouses calcaires, *Tetramorium impurum* (Förster, 1850), a été observée non seulement sur ces deux sites mais aussi sur le Sint Pietersberg.

Lasius alienus est une espèce thermophile qui, aux Pays-Bas, est uniquement présente sur les pelouses calcaires.
Cliché Alex Wild

Le nombre important d'espèces esclavagistes et la présence d'une espèce parasite obligatoire tend à montrer que la myrmécofaune du Thier de Lanaye est relativement stable depuis très longtemps.

Un troisième élément marquant de la myrmécofaune du Thier de Lanaye est l'absence de colonies de la fourmi noire des jardins *Lasius niger* (L. 1758). Cette espèce se retrouve typiquement partout où le sol a été perturbé et quasi chaque pavé d'un trottoir est susceptible de servir de couvert à une colonie. Les pelouses calcaires du Thier de Lanaye ne sont visiblement pas assez perturbées pour cette espèce. La capture de mâles et de gynes (reines fertiles) de *Lasius niger* indique que l'espèce est pourtant bien présente dans les alentours de la réserve naturelle et sont capables d'atteindre le site. Mais la myrmécofaune y est vraisemblablement trop stable pour que cette espèce puisse y démarrer une colonie. Par contre, tous les sites néerlandais hébergent des colonies de *Lasius niger*.

Tableau 2. Aperçu des espèces de fourmis capturées par site. Les espèces marquées d'un X sont essentiellement présentes sur terrains secs (pelouses). Parmi les espèces développant un comportement parasitaire, celles indiquées par OC sont des esclavagistes occasionnels alors que celles indiquées par OB sont des esclavagistes obligatoires. Le nombre de séries de pièges qui ont été utilisés au total est indiqué pour chaque site. Pour chaque espèce est ensuite mentionné dans combien de ces séries l'espèce concernée a été capturée. Un * indique que seuls des mâles ou des reines ont été trouvés sur ces terrains et donc qu'aucune ouvrière n'a été observée.

Site	Nbre de séries de pièges	Thier de L.	Bemelerb.	Berghofw.	Kunderb.	Laamh.	St Pietersb.	Wrakelb.
		6	6	4	4	4	4	5
<i>Anergates atratulus</i>	X OB	1*						
<i>Formica cunicularia</i>	X	5	6	3	3	4	4	5
<i>Formica lusatica</i>	X							3
<i>Formica pratensis</i>	X OC	2						
<i>Formica rufibarbis</i>	X	5	4		1	1	3	4
<i>Lasius alienus</i>	X	6	6	1				1
<i>Lasius distinguendus</i>	X OC	3*						
<i>Lasius flavus</i>		4	6	4	4	4	4	5
<i>Lasius fuliginosus</i>	OC	1*		1*				1*
<i>Lasius jensi</i>	X OC	5						1
<i>Lasius meridionalis</i>	X OC					1*		1*
<i>Lasius mixtus</i>	OC					1*	1*	1*
<i>Lasius niger</i>		4*	3	3	2	3	4	5
<i>Lasius platythorax</i>							3	
<i>Lasius psammophilus</i>	X					2		
<i>Lasius sabularum</i>	OC	3	2					2*
<i>Lasius umbratus</i>	OC	5	3	1*	1	2*	2*	2*
<i>Myrmecina graminicola</i>	X	5	4	4	3	4	4	4
<i>Myrmica rubra</i>		1	3	2	1	2		4
<i>Myrmica ruginodis</i>		2	1					
<i>Myrmica sabuleti</i>	X	6	6	4	4	4	4	5
<i>Myrmica scabrinodis</i>		2	5	3	4	4	3	3
<i>Myrmica schencki</i>	X	5	6	1	1*	1	2	1
<i>Ponera coarctata</i>	X		1					2
<i>Solenopsis fugax</i>	X		5	2				
<i>Stenamma debile</i>		1		1*			1	
<i>Tapinoma erraticum</i>	X			6	1		3	
<i>Temnothorax interruptus</i>	X		1					
<i>Tetramorium caespitum</i>	X	2		1*				2*
<i>Tetramorium impurum</i>	X		1	3				4
Nbre d'espèces liées aux milieux secs	14	11	6	6	7	9	9	
Nbre d'espèces parasites	7	2	2	1	2	2	4	
Nombre total d'espèces	23	19	12	11	15	14	17	



Formica rubifarbis
Cliché Gilles San Martin

Conclusions

Sur base des résultats récoltés, on peut prétendre que le Thier de Lanaye abrite une myrmécofaune très riche et très spécifique. La présence de nombreuses espèces parasites ainsi que l'absence de *Lasius niger* indique que la myrmécofaune y est stable.

L'abondance des espèces caractéristiques des pelouses calcaires thermophiles *Lasius alienus*, *Solenopsis fugax* et *Tetramorium impurum* souligne par ailleurs que la gestion actuelle favorise le maintien d'un microclimat suffisamment chaud. Ceci semble être également le cas pour un site néerlandais –le Bemelerberg– et, dans une moindre mesure, pour le Sint Pietersberg.

Il s'agit précisément des trois sites qui sont pâturés le plus fréquemment en pleine saison. Il semble donc que des actions de gestion plus régulières au cours de l'année soient nécessaires pour maintenir une riche myrmécofaune avec de nombreuses espèces caractéristiques. La gestion, à relativement grande échelle, menée sur le Bemelerberg et la Sint Pietersberg ne semble par contre pas convenir au maintien de nombreuses espèces parasites. Afin de créer un système plus stable dans lequel ces dernières espèces pourraient aussi se sentir chez elles, il faudrait mieux étaler les gestions non seulement dans le temps mais aussi dans l'espace. A l'instar du Thier de Lanaye, il serait bon d'instaurer un plus grand nombre de parcelles de plus petite dimension, parcelles qui ne seraient pas pâturées au cours de la même période. Nous pouvons donc dire que la myrmécofaune du Thier de Lanaye nous donne clairement des indications sur la manière dont les pelouses calcaires néerlandaises devraient être gérées pour y améliorer la diversité en espèces de fourmis.

Remerciements

Cette étude a été menée à la demande du ministère néerlandais de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité alimentaire dans le cadre d'un projet de sauvegarde « Forêt & Nature ». Nous remercions Natuurmonumenten, le Staatsbosbeheer, Stichting het Limburgs Landschap et la Ville de Visé pour nous avoir accordé les autorisations permettant de conduire cette étude sur leurs sites. Nous remercions aussi Kees ALDERS pour le triage des captures et tous ceux qui nous ont aidé pour le travail de terrain. Enfin, nous remercions Gaëtan BOTTIN et Rudi VANHERCK pour avoir traduit notre article du néerlandais vers le français.

Référence :

SMITS, N., VAN NOORDWIJK, C.G.E., HUISKES, R., BOBBINK, R., ESSELINK, H., KUITERS, L., SCHAMINÉE, J., SIEPEL, H. & WILLEMS, J., 2006. Herstel van hellingschraallanden in Zuid-Limburg. *Natuurhistorisch Maandblad* 95-8: 181-185.

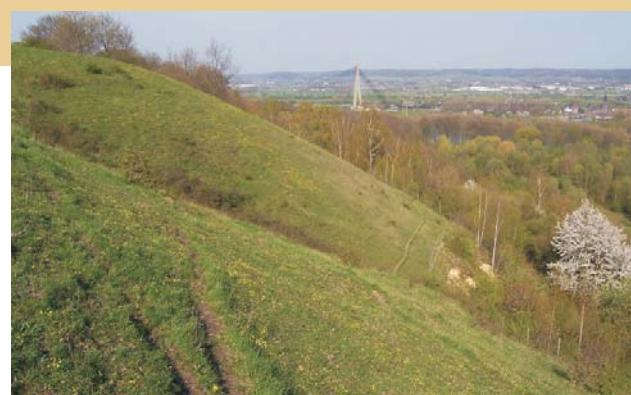
Inventaire des fourmis en Wallonie

Philippe Wegnez

Depuis cette année, un petit groupe de travail (WalBru) s'est formé afin d'inventorier les espèces de fourmis en Wallonie. Nous avons un forum ([http://fourmiswalbru.hebergforum.net/forums.html](http://fourmiswalbru.hebergforum.net/)) qui reprend les différentes activités du groupe et bientôt un site (www.fourmiswalbru.be). Pour participer à cet inventaire ou simplement obtenir des renseignements, il vous suffit de contacter par mail Philippe Wegnez (wegnez.phil@skynet.be) ou de vous inscrire directement sur le forum. Rien que pour cette année; balades, participations à des stages de déterminations, rencontres parfois internationales, ...

De plus, nous avons découvert de nouvelles stations d'espèces rares mais aussi de nouvelles espèces pour la faune Belge. L'agenda pour l'année prochaine s'avère déjà très fourni, avec une petit colloque présenté par Wouter Dekoninck, un séjour dans les Vosges, un séjour dans la région de Vierves, des sorties en groupes, ...

Intéressés ? N'hésitez pas à vous joindre à nous !



Le Thier de Lanaye avec, au loin, le Limbourg néerlandais où se localisent la plupart des pelouses calcaires néerlandaises.
Cliché T. Van Noordwijk

Les Bécassines hivernent chez nous !

Ouvrons l'œil au delà des réserves

A la recherche...

Par Jean-Yves Paquet
AVES-Natagora

Au cœur des herbages de la vallée de l'Eau Blanche, le soleil transperce lentement le brouillard pour laisser apparaître les premiers signes de l'hiver : les haies achèvent de s'effeuiller, la brume s'attarde autour des clôtures et, dans le givre, quelques tauillons impassibles fument des naseaux. A part les troupes de grives maraudant dans les aubépines, les oiseaux sont discrets. Soudain, un cri réche annonce le décollage, d'entre les joncs devant nous, d'un, puis de deux, puis de dix, petits obus brunâtres et zigzagant. Les Bécassines des marais sont revenues dans la plaine.



La Bécassine des marais peut s'observer assez fréquemment chez nous.

Cliché Aurélien Audevard

Si, pour les observer en détail, mieux vaut se rendre en bordure des vasières attirant les limicoles, nos deux espèces de Bécassines établissent leur royaume dans les herbages, et en particulier dans les prés humides. Elles y trouvent un sol détrempe, qu'elles peuvent sonder avec leur bec si caractéristique, et un couvert végétal assez dense pour s'y dissimuler, mais pas trop haut. Les Bécassines n'apprécient ainsi guère les roselières, sauf leur bordure, mais leur préfèrent les prairies à joncs, les caricaies, les fagnes. Bref, le genre d'habitat que l'on trouve dans bon nombre de nos réserves ou souvent aussi en bordure de celles-ci. Prenons donc le temps de mieux connaître nos deux espèces de Bécassines, en particulier leurs exigences en habitat, l'intérêt et les modalités pratiques de leur détection.

En Wallonie et dans nos réserves, il est possible d'observer couramment deux espèces de Bécassines: la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) et la Bécassine sourde (*Lymnocryptes minimus*). Si cette dernière n'est présente qu'en

migration et en hivernage, la Bécassine des marais est une espèce nicheuse, malheureusement au bord de l'extinction (il ne reste qu'un seul site connu en Ardenne). La population européenne est cependant encore forte de plus d'un million de couples nicheurs (BirdLife International, 2004), ce qui nous gratifie de la chance de pouvoir l'observer assez facilement en migration et en hivernage.

Il est relativement difficile de pouvoir dénombrer précisément les Bécassines présentes sur un site, car leur goût pour la vie cachée nécessite le plus souvent pour l'observateur de parcourir tout l'habitat disponible pour les faire décoller. De plus, les nombres présents sur un site peuvent varier fortement en fonction de l'état d'humidité ou de gel du sol. Les seuls chiffres dont nous disposons, à l'échelle de la région wallonne, sont ceux des recensements hivernaux des oiseaux d'eau, organisés chaque hiver par la Centrale Ornithologique Aves. En résumé, ces dernières années, on recense quelques centaines de Bécassines des marais et quelques dizaines de Bécassines sourdes lors des comptages mensuels (Jacob et al., 2004). Il s'agit très certainement d'une sous-estimation de la réalité car seul un échantillon des habitats favorables est prospecté. Néanmoins, il apparaît qu'une partie significati-

ve de cette population migratrice et hivernale occupe nos réserves constituées de prairies, en particulier en Ardenne (réserves de la Haute Sûre par exemple) ou en Lorraine (réserves dans la vallée de la Semois). La réserve de la Plate-Dessous-les-Monts, par exemple, abrite parfois plus de 100 Bécassines des marais et plusieurs Bécassines sourdes. Nos commissions de gestion ont donc une certaine responsabilité dans le maintien de l'habitat de ces deux espèces, qui sont considérées comme "espèces Natura 2000" (selon l'annexe 4.2 de la Direction "Oiseaux" 79/409). Comment faire pour assumer cette responsabilité ? Peut-on gérer nos réserves pour favoriser les Bécassines ?

Pour aborder cette question, l'hiver dernier, deux étudiants, Benjamin Christophe et Jean-François Depuydt, au cours de leur travail de fin d'étude de graduat en environnement, ont systématiquement parcouru les réserves de la vallée de l'Eau Blanche et de la Haute-Sûre, afin d'identifier et de cartographier les zones particulièrement favorables aux Bécassines en hivernage. Ce qui est ressorti de ces deux études tient essentiellement en trois points.

- les Bécassines sont très régulières dans l'occupation de certains sites particuliers au sein par exemple d'un complexe de prairies. Il s'agit souvent des zones les plus humides, les creux détrempe, les flaques comme même parfois les bauges à sanglier ... Ces sites centraux sont relativement faciles à cerner, et donc il devrait être possible d'envisager une gestion favorable de ces sites précis. Cependant, au dire de certains naturalistes, les Bécassines peuvent se disperser plus largement la nuit pour se nourrir en dehors de ces parcelles bien concrètes.



Atmosphère automnale dans la réserve naturelle de l'Ulf : les Bécassines seront bientôt de retour.

Cliché G. Bottin

- pour bien cerner l'hivernage des Bécassines, il est indispensable d'inventorier les sites tout au long de la saison (octobre à mars), car leur maximum de présence peut survenir à différents moments en fonction de la météorologie et de l'état hydrique des sols. Des prospections successives régulières (voir encart) doivent permettre de trouver un équilibre entre le dérangement et l'utilité de ces suivis.
 - les sites préférentiels dans les milieux herbagers sont bien souvent des prairies humides pâturées par le bétail. Les zones de micro-relief où le sol est déstructuré par le piétinement et parsemé de touffes de joncs sont très appréciées des Bécassines.

Une fois leur habitat d'hivernage localisé, quelles sont les mesures favorables aux Bécassines des marais et sourdes, applicables dans nos prairies en réserve ? En fait, ces mesures sont assez simples à énumérer (Laudelout *et al.*, 2004) :

- Préserver la quiétude du site (ce qui est généralement assez facile, en particulier dans les réserves, étant donné la faible accessibilité de l'habitat).
- Limiter la fermeture de l'habitat, idéalement en maintenant le pâturage par les bovins là où c'est possible ou souhaitable en regard des autres enjeux de conservation (le pâturage n'étant par ailleurs pas forcément la panacée dans les réserves).
- Maintenir le régime hydrique du site. Ce dernier point est généralement prévu implicitement dans les plans de gestion de nos réserves, mais il ne faut pas oublier non plus que la restauration de mares ou d'étang constitue une modification du régime hydrique du site, pas nécessairement toujours positive pour les Bécassines.

En général donc, l'avenir des Bécassines dans nos réserves n'apparaît donc pas compromis, bien au contraire... Alors, pourquoi s'en tracasser ?

C'est dans le cadre plus global de la problématique Natura 2000 qu'il faut se placer. En effet, les Bécassines occupent principalement des habitats typiques de nos paysages herbagers qui ne sont justement pas concernés par la Directive Habitat. Les prairies pâturées à joncs par exemple, si caractéristiques des vallées de Famenne, de Lorraine, ou de certaines régions du Hainaut, ne sont pas reprises comme "habitat d'importance communautaire" et ne contiennent souvent pas d'autres espèces susceptibles de pouvoir justifier des contraintes de gestion. Si ce genre de prairies, si typiques de nos paysages, ne constitue souvent pas le cœur de nos réserves ou de nos programmes d'achat de terrain, leur maintien et une gestion appropriée sont souhaitables si l'on veut conserver la mosaïque variée des parcelles herbagères au sein de nos cam-



La réserve naturelle de la Plate-Dessous-les-Monts : un site d'hivernage important pour les bécassines des marais et sourdes.

Cliché Régionale Natagora Lorraine

pages.

Or, dans le travail de cartographie des habitats d'espèces mené actuellement au sein des sites Natura 2000 (voir www.aves.be/coa/natura2000), la tâche d'identifier ces habitats à Bécassine n'est pas simple. Il faut en effet compter sur la disponibilité de données localisées précisément (à l'échelle de la parcelle) des deux espèces de Bécassines. C'est là qu'en tant que naturaliste sur le terrain, vous avez un rôle important à jouer: communiquez-nous vos données de Bécassines (des deux espèces) à l'échelle de la parcelle (voir encart ci-dessous) ! Ces données peuvent concerner les réserves, bien entendu, mais également les parcelles proches, au sein des complexes de milieux prairiaux dans lesquels s'insèrent bien souvent nos réserves. A terme, ces informations peuvent contribuer à améliorer la gestion de l'ensemble du complexe de prairies, ce qui serait bien entendu tout bénéfice pour nos réserves ... et pour les Bécassines !

En pratique :

Quand ?

La recherche des deux Bécassines implique souvent, malheureusement, un dérangement de celles-ci et du reste de la faune présente dans le site. Il faut donc limiter si possible les prospections systématiques et il est souhaitable de se coordonner entre les différents observateurs d'un site pour ne pas occasionner des dérangements répétés inutiles. Des passages espacés tous les 15 jours suffisent largement à bien cerner la présence des deux espèces, mais même un passage par an peut fournir des données utiles !

Comment ?

Nous n'entrons pas ici dans les considérations d'identification entre les deux espèces, bien décrites dans les principaux guides ornithologiques.

La Bécassine sourde n'est, chez nous, présente qu'en hiver ou en migration.

Cliché A. Audevard

La prospection consiste à parcourir les sites favorables à pied, idéalement à plusieurs observateurs espacés de quelques mètres, formant ainsi un "râteau", spécialement utile pour la Bécassine sourde, qui ne décolle souvent que lorsque l'observateur est à quelques mètres. La technique consistant à utiliser une corde tendue entre deux observateurs pour lever les oiseaux est souvent difficile à appliquer en pratique. Si le temps ou le nombre d'observateurs est limité, mieux vaut se concentrer sur les parties les plus humides des parcelles, ou sur la limite entre celles-ci et la végétation plus haute.



Quelles sont les données à communiquer ?

Il suffit de noter l'espèce, le nombre observé, la date et le lieu. Pour ce dernier point, il est particulièrement important de plutôt fournir des coordonnées géographiques (précises à l'échelle de la parcelle) qu'un lieu-dit ou surtout qu'une simple localité. L'utilisation d'un GPS sur le terrain est donc particulièrement utile. Les coordonnées géographiques d'une parcelle particulière peuvent bien entendu être trouvées *a posteriori*, par lecture sur les cartes IGN, ou par l'intermédiaire de service Web tel que "Google Earth".

A qui communiquer ?

Envoyer vos observations à Jean-Yves Paquet (Aves-Natagora, rue du Wisconsin 3, 5000 Namur, jean-yves.paquet@aves.be).

Les données d'autres espèces remarquables des milieux prairiaux, souvent rencontrées au cours de ces prospections hivernales à Bécassines, peuvent bien entendu également être utilement communiquées: Pipit spioncelle, Busard Saint-martin, Pie-grièche grise, Grande Aigrette, etc... Un tout grand merci d'avance...



Cliché A. Audevard



Le pâturage extensif assure le maintien de milieux ouverts favorables aux Bécassines.

Cliché Eric Leprince

Remerciements :

Merci à Jean-François Depuydt et Benjamin Christophe pour leur travail sur le terrain, ainsi qu'à Stéphane Bocca, Sébastien Pierret, Xavier Vandevyvre pour le suivi, à Rudi Dujardin et Quentin Smits pour leur input et enfin à Arnaud Laudelout pour ses commentaires sur cette note.

Références citées :

BirdLife International (2004): Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status. BirdLife International, Cambridge, UK.

Jacob, J.-P., Loly, P. & Kinet, T. (2004): Les recensements hivernaux d'oiseaux d'eau en Wallonie et à Bruxelles de 1998-99 à 2003-2004. Aves, 41: 1-61.

Laudelout, A., Derouaux, A., de Broyer, A., Schoorechts, O., Keulen, C., Jacob, J.-P., Clotuche, E., Rondeux, J., Claessens, H., Delahaye, L. & Paquet, J. Y. (2004): Convention relative à l'établissement d'un protocole de recensement des populations d'oiseaux visés par la directive 79/409 sur la protection des oiseaux et d'évaluation de l'état de conservation de leurs habitats, Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux. Rapport de Convention avec le Ministère de la Région Wallonne, DGRNE.

Les Brèves

Une semaine d'aventures à Commandster

par Guy Hemroulle et Stéphan Fumière

Notre semaine de gestion à Commandster a été arrosée et fraîche, mais quelques jours pluvieux n'ont pas noyé notre enthousiasme à donner un petit coup de pouce à « Dame Nature » dans nos réserves de Vielsalm-Gouvy.

Jim, le conservateur de la réserve, nous a invités à y planter nos tentes : fallait-il quand même prendre garde au sceau de Salomon, aux chênes, au nard, aux champignons et mousses sur les bois en décompositions...et au fenouil des Alpes ! Hé oui ! Nous sommes à 500m d'altitude !

Un grand merci à Jim qui nous a bien aidé

Mais pourquoi faut-il que les rejets grandissent plus vite que les bénévoles ? Cette année une petite dizaine de personnes se sont mises à l'œuvre pour creuser une mare et réaliser les classiques travaux de débroussaillage et de coupe qui rendent la biodiversité à nos réserves.

D'un jour à l'autre, pour égayer le camp, nous avons fait une balade avec Philippe à la rencontre de la cigogne noire, heureux d'avoir observé le vol de cinq individus... nous avons visité l'archéoscope de Vielsalm, là où la culture rencontre la nature...et nous avons déplacé les chevaux vers une autre réserve, ce qui a fait la joie des plus jeunes qui ont pu enfourcher ces montures...



Une nouvelle mare en creusement dans la réserve naturelle de Commandster

Cliché Guy Hemroulle

L'ambiance fut excellente, que ce soit les pieds dans les sphaignes, à vélo vers les réserves de Chi Fontaine et du Glain ou le soir autour du feu, parfois bien tard, où le mélange de génération apportait un plus à la convivialité.

Merci à tous pour cette belle semaine d'aventure ! N'oubliez pas ! Rejoignez-nous l'année prochaine du 10 au 17 août 2008, vous ne le regretterez pas.

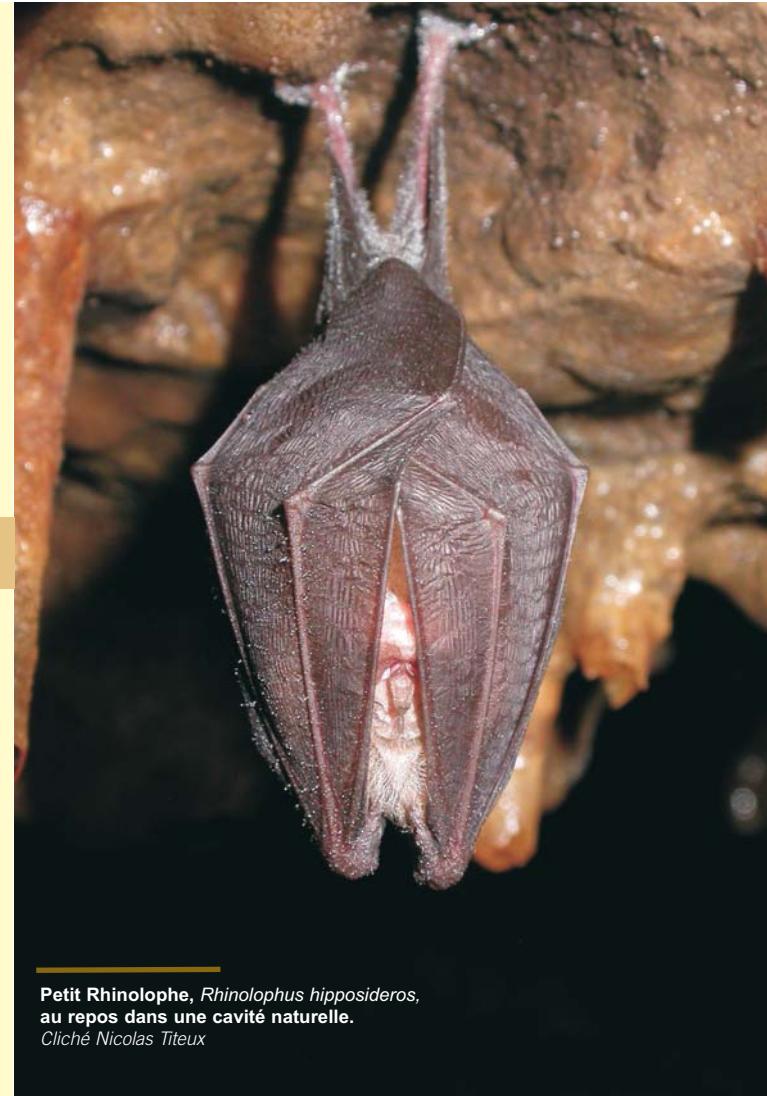


Natagora passe à l'action pour sauver les derniers petits Rhinolophes de Wallonie

par Pierrette Nyssen - Plecotus groupe de travail chauves-souris de Natagora

Pas plus lourd qu'un morceau de sucre, le petit Rhinolophe est l'un de nos plus petits mammifères. Si cette chauve-souris est petite, elle n'en est pas moins très exigeante. Dans les trois derniers sites où elle est encore présente en Wallonie, naturalistes, DNF, gestionnaires de réserves et personnel de Natagora collaborent en vue de maintenir ou de recréer des conditions optimales à cette espèce.

Cet article illustre la façon dont les besoins spécifiques d'une espèce rare peuvent être traduits en mesures de gestion de réserves naturelles ou en actions concrètes de protection de l'espèce. Qu'il puisse vous informer utilement sur les actions mises en application par Natagora pour la protection d'un des mammifères les plus menacés de notre faune, mais également servir d'exemple pour d'autres espèces dans d'autres réserves.



Petit Rhinolophe, *Rhinolophus hipposideros*, au repos dans une cavité naturelle.
Cliché Nicolas Titeux

Un constat qui force à l'action

Les exigences pointues du petit Rhinolophe font de lui un des mammifères les plus menacés de Wallonie. Dans les années 50, il y avait en Belgique plusieurs centaines de milliers d'individus : c'était une des espèces les plus fréquemment rencontrées en hiver en cavité souterraine. Aujourd'hui, il en reste moins de 200 répartis en 3 colonies connues situées à Modave, Orval et Revogne. Face à ce constat, seule une mobilisation générale pour sa conservation permettra de maintenir sa population. La Région Wallonne (DGRNE) a chargé Plecotus, le groupe de travail chauves-souris de Natagora, de mettre en place un plan d'action à large échelle visant à informer, sensibiliser et réunir tous les acteurs de terrain (agriculteurs, forestiers, riverains, naturalistes, pouvoirs communaux ...) et à agir pour la mise en œuvre d'actions favorables à la conservation des dernières populations de petits Rhinolophes.

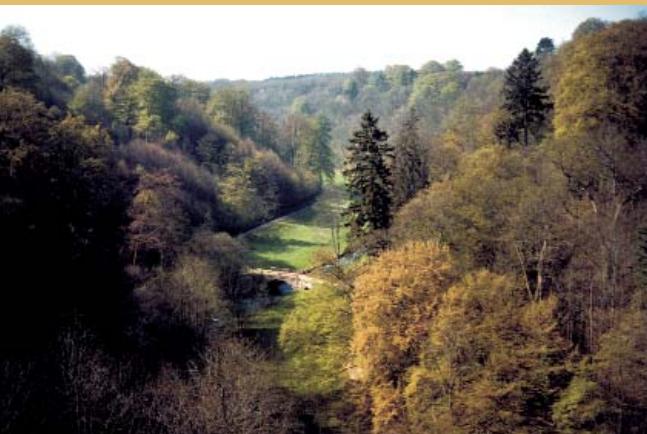
Le reconnaître



Cliché Jean-Louis Gathoye

Comme son cousin le grand Rhinolophe, le petit Rhinolophe s'enroule dans ses ailes en hiver, au contraire des 18 autres espèces belges de chauves-souris. Le nez des rhinolophes est très caractéristique : une feuille nasale en forme de fer à cheval leur sert de haut-parleur pour émettre des ultrasons. Eh oui, les rhinolopes sont, avec les oreillardes, les seules chauves-souris à émettre leurs ultrasons via le nez ! L'envergure du petit Rhinolophe, comprise entre 19 et 25 cm, en fait une des plus petites chauves-souris européennes. Au repos, sa taille ne dépasse guère celle d'une boîte de film photo !

Deux réserves naturelles pour le petit Rhinolophe !



Deux réserves naturelles de Natagora, proches de colonies de reproduction, sont spécialement axées sur la protection de ce mammifère. La réserve naturelle de Modave, vaste de 450 ha dans la vallée du Hoyoux, propose des conditions optimales pour la flore et la faune : une forêt aux multiples faciès, des eaux calcaires de grande qualité, des sites ouverts semi naturels témoignant des anciennes pratiques agro-pastorales, un bocage de valeur, ... La gestion de cette propriété de Vivaqua (nouveau nom de la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux) a été confiée à Natagora il y a presque 35 ans.

La réserve naturelle de Modave présente une grande diversité de milieux. Certains d'entre-eux répondent aux besoins du petit rhinolophe.
Cliché J.-L. Gathoye

La réserve Naturelle du Bois de Revogne est un bois de 5 ha récemment acquis spécialement pour la protection du petit Rhinolophe. Ce bois feuillu avec sous-bois dense est connu pour être un terrain de chasse de cette espèce. Si l'opportunité se présente, d'autres terrains s'ajouteront à ce petit noyau de nature.

L'orientation de la gestion d'une réserve naturelle en fonction d'une espèce particulière s'avère un élément extrêmement intéressant dans la protection ciblée d'espèces en danger, mais nécessite une connaissance pointue de l'ensemble de ses besoins tout au long de l'année (voire tout au long de sa vie). Une fois les besoins analysés, leur traduction en mesures de gestion appropriées est relativement aisée. Dans le cas des chauves-souris, il convient d'assurer à la fois la conservation du (des) gîte(s) de reproduction, des gîtes d'hibernation, la disponibilité en proies de qualité, la structure appropriée des terrains de chasse et enfin la bonne connexion entre tous ces éléments ! Dans le cas des réserves naturelles, l'attention est en général portée vers la gestion du paysage environnant les colonies.

Dans le cadre des actions pour le petit Rhinolophe, deux axes d'actions ont été dégagés :

- actions au niveau des trajectoires de vol et des terrains de chasse
- actions au niveau de la nourriture des petits Rhinolophes.

Natagora agit

L'action de Natagora en faveur du petit Rhinolophe ne se limite pas aux seules réserves naturelles de Modave et de Revogne, loin s'en faut !

Pour agir à une échelle plus large sur les paysages agricoles, Natagora peut compter sur l'appui des conseillers en Mesures Agri-Environnementales et en particulier sur Marie Etienne, travaillant chez Natagora et chargée de la zone autour de la colonie de Revogne. Des mesures spéciales pour le petit Rhinolophe sont en effet proposées aux agriculteurs dans un rayon de 2,5 km autour des colonies connues. Un exemple concret de réalisation est détaillé à la page suivante.

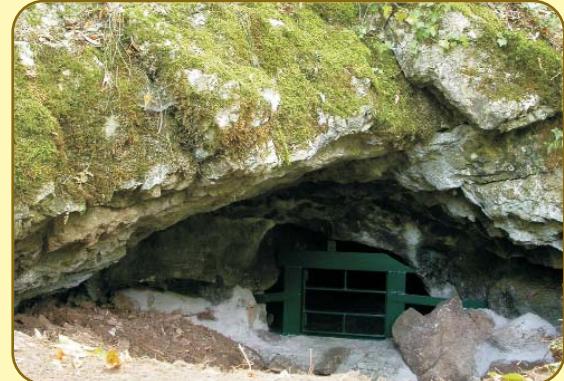
Le GT Plecotus mène également de son côté des actions précises. En effet, si aujourd'hui le problème majeur des petits Rhinolophes se situe du côté des terrains de chasse, les gîtes d'été et d'hiver doivent, eux aussi, être labellisés trois étoiles... Plecotus assure un comptage annuel des effectifs à la sortie des colonies de reproduction de Modave et Revogne. Bonne nouvelle : il n'y a pas de diminution signifi-

Le recensement des populations en hibernation.
Cliché G. San Martin



cative des populations depuis quelques années. La garantie de la quiétude des gîtes d'été est aussi une des priorités de Plecotus. Les gîtes d'hiver font l'objet d'une attention toute particulière également : un recensement annuel a lieu dans l'ensemble des cavités connues pour abriter des petits Rhinolophes. En outre, des prospections dans de nouvelles cavités ont mené à la découverte de nouveaux gîtes d'hiver. C'est ainsi que le trou St Nicolas à Belvaux a été fermé l'année dernière pour assurer la quiétude hivernale de nos petits protégés.

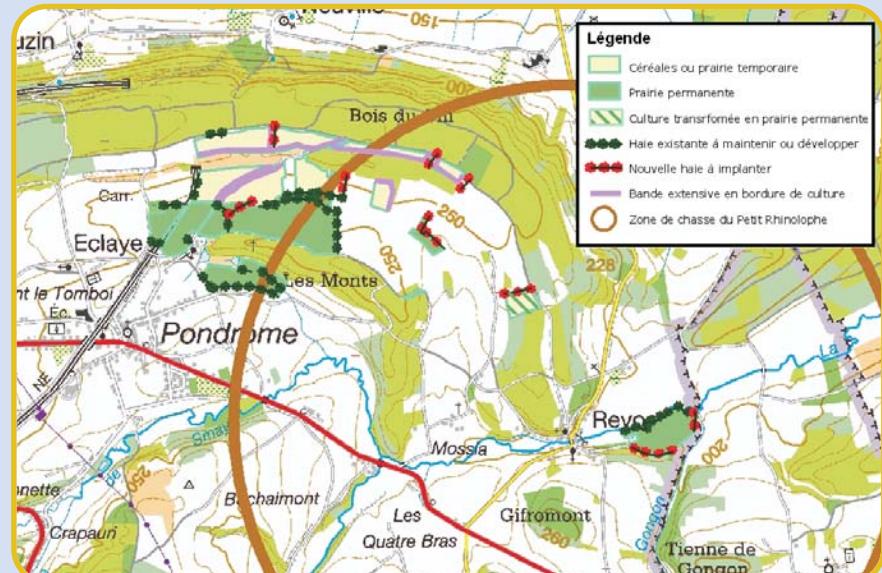
Le trou Saint-Nicolas a fait l'objet d'aménagements pour assurer la quiétude hivernale de l'espèce.
Cliché N. Titeux



En milieu agricole aussi !

Dans le cadre de l'action de Natagora pour le petit Rhinolophe, un des plus beaux aboutissements dans la région de Revogne est l'engagement d'un agriculteur dans un plan d'action agri-environnemental. Ce diagnostic environnemental réalisé sur l'ensemble d'une exploitation a pour objectif d'y mettre en œuvre, en fonction des enjeux locaux, des actions concrètes favorables à l'environnement. La mise en place d'un tel plan d'action demande bien sûr du temps et une implication forte de l'agriculteur comme du conseiller qui établit le diagnostic avec lui, mais permet de mieux cibler les démarches entreprises en les intégrant dans le territoire local et dans l'exploitation.

Avec comme enjeu principal la sauvegarde du petit Rhinolophe, les actions marquantes mises en œuvre par cet agriculteur à travers son plan d'action sont les suivantes :



Carte Marie Etienne



Le sous-bois dense de la réserve naturelle du Bois de Revogne constitue un terrain de chasse de qualité pour le petit Rhinolophe.
Cliché Pierrette Nyssen



La haie vive : un élément important dans le plan de sauvegarde,
Cliché Frédéric Degrave

mifuges afin de supprimer les matières actives à risque est actuellement menée sur l'exploitation. Elle devrait aboutir à l'usage très limité d'anti-parasitaires pour le bétail pâturant les parcelles dans la zone de chasse du petit Rhinolophe.



Une tournière en bord de culture
Cliché M. Etienne

Rhinolophe ont été reconnues comme « Prairie de haute valeur biologique (MAE 8) ». Un cahier des charges particulier, similaire à celui appliqué dans nos réserves, y est mis en œuvre : aucune fertilisation ni produit phytosanitaire ne peuvent y être utilisés, la fauche ou le pâturage avec une charge limitée y sont menés après le 1er juillet, de larges bandes refuges y sont maintenues, les berges des cours d'eau n'y sont pas pâturées.

D'autres prairies gérées de façon plus intensive bénéficient cependant de mesures favorables comme le maintien de bandes non fauchées lors de l'exploitation, en bordure de haie, de forêt ou de cours d'eau.

1°) Développement du réseau de haies

Afin de relier des terrains de chasse ou des routes de vol existants, la plantation de près d'un kilomètre de haie est prévue d'ici 2010 sur le parcellaire de l'exploitation, pour compléter les 3 km déjà existants. Des recommandations sur la structure et le mode de gestion de ces haies font également l'objet du plan d'action.

2°) Reconstitution d'une ripisylve continue

A Revigne, les berges de la Wimbe font l'objet d'une attention toute particulière. Un regarnissage par des saules a été prévu afin de supprimer toute discontinuité dans la ripisylve présente dans les quelques prairies que l'agriculteur exploite en bordure du cours d'eau.

3°) Limitation des anti-parasitaires et autres insecticides

Maintenir une quantité et une qualité de proies pour le petit Rhinolophe passe bien entendu en premier lieu par une utilisation minimale (si possible nulle) d'insecticides, produits phytosanitaires et antiparasitaires. S'il s'agit d'une évidence pour les réserves naturelles, cela ne l'est pas toujours pour les zones agricoles exploitées !

En collaboration avec un vétérinaire, une réflexion sur les traitements ver-

4°) Transformation de cultures en prairies permanentes et installation de tournières ou bandes fleuries en bordure de cultures

Les tipules, une des proies principales du petit Rhinolophe, ont un développement larvaire souterrain dans les prairies. Le travail de la terre tue l'essentiel de la population larvaire et est donc à éviter. Les prairies permanentes, jamais labourées, sont de ce fait les seuls milieux agricoles réellement intéressants pour le petit Rhinolophe.

Chez notre agriculteur, une parcelle de culture stratégiquement placée pour le petit Rhinolophe a été transformée en prairie permanente de fauche. De plus, en bordure des haies et des lisières forestières, plusieurs centaines de mètres de tournières ou de bandes fleuries (MAE 3 et 9) vont progressivement être installées. Ces milieux herbeux ne seront pas labourés et seront entretenus extensivement (pas d'intrant, fauche tardive, maintien de bandes refuges).

5°) Gestion extensive des prairies

Toujours pour augmenter la quantité d'insectes, différentes mesures de gestion extensives peuvent être appliquées dans les prairies permanentes.

Les prairies de l'exploitation localisées dans le rayon de chasse du petit

Actions sur les trajectoires de vol et terrains de chasse

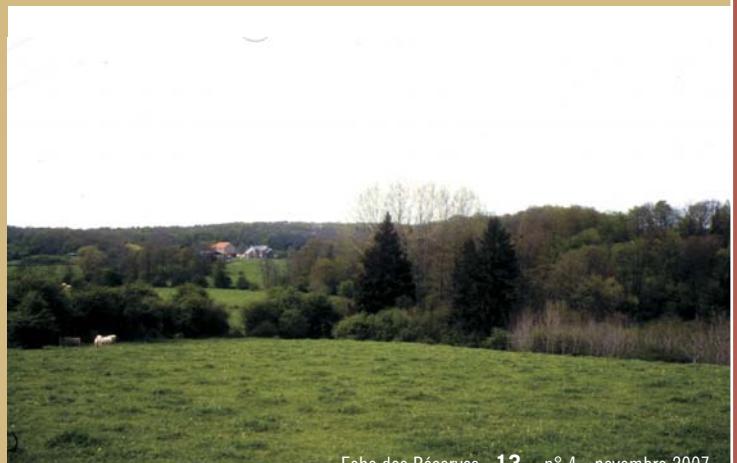
Besoins

Les petits Rhinolophes sont de « grands timides » : pour se déplacer, ils ne s'écartent jamais d'un couvert d'arbres. Les éléments arborés linéaires tels que les haies (de préférence des haies vives de plus de 2 mètres de haut), les bandes boisées, les lisières feuillues et étagées, les ripisylves, les chemins forestiers, ... leur sont donc indispensables. De plus, ces trajectoires de vol doivent être continues : aussi incroyable que cela puisse paraître, une trouée de quelques mètres constitue un obstacle quasi infranchissable pour un petit Rhinolophe en vol. C'est une des raisons pour lesquelles les régions encore susceptibles de l'accueillir sont si rares.

Les terrains de chasse se situent le long de ces mêmes éléments linéaires arborés mais également dans les forêts feuillues indigènes ou mixtes. Les taillis ou taillis-sous-futaie, les forêts claires avec un sous-bois riche et diversifié et les bords de cours d'eau boisés leur sont particulièrement favorables.

A l'inverse, les petits Rhinolophes ne fréquentent ni les plantations denses et au sous-bois pauvre (pessières et autres plantations résineuses, certaines hêtraies, ...), ni les cultures et autres milieux ouverts.

Haies et bandes boisées dans la région de Revigne.
Cliché Grégory Motte



Mesures applicables aux réserves naturelles de Modave et de Revogne

Lisières : Le maintien et le développement de lisières feuillues bien étagées et continues sont essentiels pour assurer un terrain de chasse favorable à l'espèce, et ce non seulement en bordure de forêts feuillues mais surtout en bordure de forêts résineuses, où elles constituent un habitat de remplacement. En pratique, ces lisières peuvent par exemple être créées en laissant en bord de prairies une bande non fauchée qui sera progressivement recolonisée par les ligneux. C'est ainsi qu'à Modave, une bande lisière de 2 m est maintenue au contact des zones forestières lors des fauches dans les prairies humides le long du Hoyoux et du Ry de Pailhe et lors du débroussaillage des pelouses calcaires. Pour éviter qu'elles ne se referment, les lisières doivent être entretenues par des coupes périodiques des gros arbres afin de les régénérer, mais sans créer de discontinuité de plus de quelques mètres dans les trajectoires de vol. Les lisières à l'intérieur des massifs forestiers (en bordure de layons, clairières, chemins ...) sont également très favorables.



Une situation peu favorable : il n'y a pas de lisière de transition entre les résineux et la prairie.

Cliché Astrid Vaes



Les lisières feuillues en bordure de forêts résineuses constituent une trajectoire de vol et un terrain de chasse de remplacement favorables aux petits Rhinolophes.

Cliché Michael Pontegnie

Structure étagée et mélange des essences en forêt : Idéalement, les forêts proches des colonies devraient présenter une diversité de classes d'âge et plusieurs strates de végétation (taillis, taillis-sous-futaies, futaies claires avec un sous-bois diversifié, ...). C'est par exemple le cas dans la réserve naturelle du Bois de Revogne : il s'agit d'un bois quasi exclusivement feuillu (chênes, hêtres, alisiers, frênes, ...) avec un sous-bois très fourni, proposant un cortège intéressant de nombreuses espèces telles que cornouillers, aubépines, noisetiers, ronces...

L'entretien de telles forêts visera à garder cette structure étagée et mélangée, par le biais de coupes par petits îlots, créant des mises en lumière intéressantes. Attention cependant à garder la lisière en place et à ne jamais interrompre complètement un couloir boisé. Les coupes seront donc si possible limitées à de petites surfaces et laisseront des bandes intactes, comme suggéré dans le plan de gestion de la partie exploitée de la forêt dans la réserve naturelle de Modave. Pour le taillis, la coupe en rotation est la gestion idéale également, permettant d'avoir toujours une partie de la surface en état optimal pour le petit Rhinolophe.



Les cours d'eau et plans d'eau sont très favorables au petit rhinolophe surtout s'ils sont bordés d'arbres.

Cliché M. Pontegnie

Cours d'eau et plans d'eau : Les cours d'eau et plans d'eau sont très favorables au petit Rhinolope surtout s'ils sont bordés d'arbres. En cas de déboisement en fond de vallée, la conservation d'un cordon d'arbres feuillus de quelques mètres en bord de cours d'eau ou de plan d'eau est importante. En milieu ouvert, les arbres et arbustes rivulaires seront maintenus (y compris par la pose de clôtures si la parcelle est pâturée), voire encouragés (plantation de quelques baguettes de saules par exemple). L'entretien de ces ripisylves se fera par la coupe occasionnelle des plus gros arbres afin de régénérer de manière progressive le cordon rivulaire.

Sentiers et chemins : Les sentiers en forêt sont des trajectoires de vol idéales et devraient être entretenus pour éviter leur embroussaillage. L'effet « tunnel ouvert sous les arbres » est particulièrement apprécié du petit Rhinolope et peut être conservé par l'élagage des arbres en bordure de chemin et l'élimination des buissons sur une largeur de 5 à 10 m. A Revogne, un chemin bordant la réserve naturelle sera entretenu de la sorte (passage tous les 3 ans)... Lorsque le chemin est plus large (layon forestier, coupe-feu), les lisières intérieures étagées et feuillues seront recherchées. Si un chemin est bordé d'une forêt d'un côté et d'une parcelle agricole de l'autre, il peut être intéressant de planter une haie vive sur le côté agricole du chemin. Ceci créera un « tunnel de végétation » favorable au petit Rhinolope.



Les petits Rhinolophes apprécient particulièrement les tunnels de végétation, tels que celui-ci. L'entretien des sentiers et chemins permet de les maintenir ouverts.

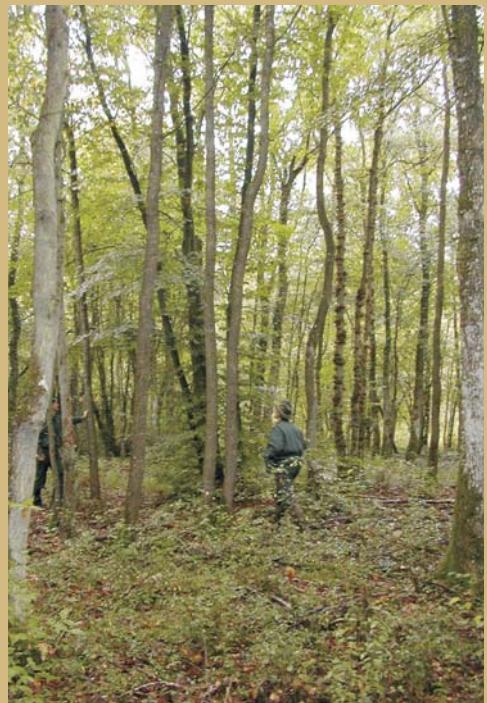
Cliché archives Plecotus

Haies : En milieu ouvert, les haies vives sont un élément essentiel comme couloir de vol pour le petit Rhinolope et sont d'autant plus importantes qu'elles relient des terrains de chasse entre eux ou aux gîtes. L'entretien régulier des haies n'est pas nécessaire ... bien au contraire : les haies vives sont bien plus intéressantes que les haies basses taillées. Laisser tout pousser (avec éventuellement une taille des côtés ou un rabattage occasionnel en hauteur) est la meilleure chose à faire. Une alternative est de laisser monter des arbres hauts à intervalles réguliers dans une haie taillée plus régulièrement.

Actions sur la nourriture

Besoins

Le petit Rhinolophe se nourrit principalement de papillons nocturnes, de diptères (tipules, mouches) et de névoptères (par exemple les chrysopes). Il s'adapte assez bien aux différentes ressources locales en insectes et araignées et varie son régime au cours de l'année en fonction des proies les plus abondantes.



Mesures applicables aux réserves naturelles de Modave et Revogne

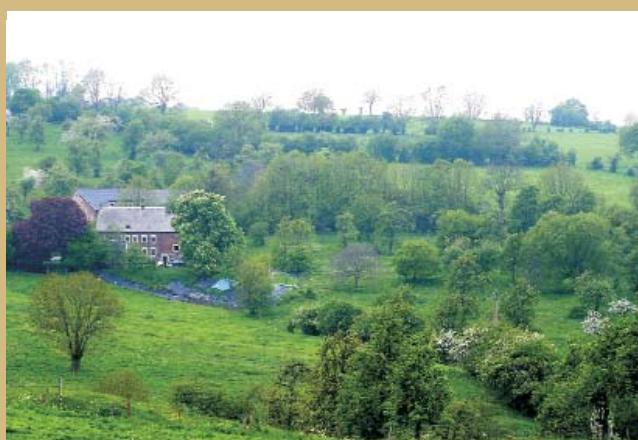
Favoriser les insectes en forêt : Le développement des insectes est optimal dans les forêts composées d'arbres indigènes, en peuplement mélange, étage et irrégulier, tel que décrit plus haut. Le vieillissement de certaines zones et la conservation d'un certain nombre d'arbres morts sont intéressants pour les insectes également. La gestion actuelle d'une partie de la forêt de Modave en réserve intégrale peut être très positive dans ce sens, mais ce type de gestion entraîne cependant souvent à long terme un assombrissement trop important du sol et un vieillissement sans régénération du sous-bois. Une solution serait de créer au sein du massif forestier de Modave des zones de réserve intégrale et d'autres zones au sein desquelles on intervient (coupes) pour entretenir une structure hétérogène appropriée.

Prairies et milieux ouverts : Le petit Rhinolophe chasse essentiellement en milieu forestier, mais paradoxalement, une bonne partie de ses proies provient des milieux ouverts. Dans la gestion de ces milieux, il est donc important de veiller à ce que des insectes soient disponibles en quantité près des zones de chasse. Pour les prairies de fauche, le fauchage après

le 15 juillet et à une hauteur de 20 cm semble favorable au maintien des proies du petit Rhinolophe. L'entretien peut également se faire une année sur deux ou, mieux encore, chaque année sur la moitié du site, comme c'est le cas à Modave dans les friches et prairies herbeuses.

La forêt dans la réserve naturelle de Modave.

Cliché P. Nyssen



L'exploitation extensive des milieux ouverts assure une bonne production de proies disponibles pour le petit Rhinopophe.

Cliché M. Pontegnie

D'une manière générale, l'exploitation extensive – qu'il s'agisse de fauche ou de pâturage – généralement pratiquée dans les réserves naturelles est favorable à la production de biomasse d'insectes et également à la production de plus grosses proies. La gestion menant à une diversité de types et de structures de végétation est optimale pour la production des proies et leur accessibilité.

Conclusion

L'établissement des plans de gestion est un exercice difficile, vu la complexité des exigences et sensibilités des différents habitats et espèces que l'on souhaite conserver. Axer un plan de gestion sur une seule espèce peut paraître réducteur mais s'avère indispensable pour la protection de certaines espèces rarissimes. La réserve naturelle qui en résulte sera bien entendu aussi favorable à toute une série d'autres êtres vivants ... comme quoi la nature est bien faite !

Vous gérez des espaces naturels aux alentours de Modave, de l'Abbaye d'Orval ou de Beauraing ? Vous voulez plus d'info ? Contactez-nous !

Pierrette Nyssen

Plecotus, Groupe de Travail "chauves-souris"

Natagora, asbl de Protection de la Nature

Rue du Wisconsin, 3 à 5000 Namur

Tél : 081/830 334 - Fax : 081/830 571

plecotus@natagora.be



Rassemblement de petits Rhinolophes
Cliché Frédéric Forget

Les Potins de la Flore... ou petite chronique botanique 2007

Par Gaëtan Bottin, Pascal Dupriez, Julien Taymans,
Fabienne Van Rossum et Freddy Wyzen

D'Arlon à Rixensart, de Mons à Saint-Vith, en passant par Visé, Durbuy ou Dinant, il s'en est passé des choses en 2007 au sein du petit monde des fleurs et des frondes des réserves naturelles Natagora ! Morceaux choisis...

Des nouvelles réserves naturelles passées au peigne fin...

La Vierre, affluent de rive droite de la Semois, établit son cours sinueux dans une vallée souvent encaissée de l'Ardenne méridionale. Ce cours d'eau hébergeant une des dernières populations de moules perlères de Wallonie, Natagora y a initié un projet de réserve naturelle dans le cadre du projet LIFE consacré à ce mollusque... En quelques années, la réserve a atteint une surface de plus de 30 hectares et un dossier d'agrément va être très prochainement introduit auprès du Ministre Lutgen afin d'officialiser son statut de protection. Mais il n'y a pas que des moules dans la réserve naturelle de la Vierre ! Une petite population d'Oenanthe à feuilles de peucédan (*Oenanthe peucedanifolia*) y a été découverte – dans la lignée d'autres localités découvertes dans cette même vallée par Serge Rouxhet (voir Rouxhet & Saintenoy-Simon, 2007). Cette ombellifère – toxique comme tous les Oenanthes – est rarissime en Région wallonne et a disparu de la quasi-totalité de ses anciennes stations. Particularité de cette découverte, les quelques pieds situés dans la réserve sont situés juste en bordure d'une ancienne pessière déboisée dans le cadre du projet LIFE Moule Perlrière... et que nous prévoyons de restaurer en prairie humide ! Espérons donc que l'Oenanthe y trouvera un terrain propice à sa dispersion...



La Phalangerie à fleurs de lis, superbe espèce qui réagit positivement au dégagement d'une falaise de la réserve naturelle des Enneilles

Cliché Rudi Vanherck



L'ancienne plantation d'épicéas, mise à blanc dans le cadre du projet LIFE Moule perlière et en bordure de laquelle ont été découverts quelques pieds d'Oenanthe à feuilles de peucédan...

Cliché G. Bottin



L'Orpin rougeâtre, plante grasse rarissime et découverte aux Coteaux de Wespin.
Cliché Marc De Sloover

Autre projet LIFE, autre réserve naturelle, autre espèce rarissime... Réserve créée à l'occasion du projet LIFE « Pelouses sèches de Haute Meuse », les Coteaux de Wespin forment un ensemble de pelouses calcaires localisé dans la région dinantaise. Là c'est une station inédite de l'Orpin rougeâtre (*Sedum rubens*) qui a été découverte... Cette plante succulente annuelle se trouve dans une parcelle pâturée par des chevaux, qui ont entretenue une pelouse suffisamment ouverte pour le maintien de cette plante. Assurément un élément à prendre en compte dans le dossier d'agrément également en préparation pour ce site !

... des surprises dans des sites pourtant bien connus...

Mais les découvertes ne sont pas réservées aux seules nouvelles réserves naturelles ! Toujours dans la région de Dinant, c'est une graminée menacée d'extinction qui a été repérée pour la première fois en 2006 dans la réserve de Devant Bouvignes : la Fléole de Boehmer (*Phleum phleoides*). En 2007, la répartition de cette plante sur le site a été précisée sur base du découpage de la réserve en unités de gestion. Cette graminée, à l'écologie xérophile, n'était plus connue en Wallonie que de deux autres sites calcicoles, à Yvoir, quelques kilomètres en aval de Dinant.

A Devant Bouvignes, la surprise botanique est également venue de la découverte en 2006 d'une plante peu fréquente des lieux humides, à la distribution presque limitée au Hainaut occidental, à la vallée mosane et à la vallée de la Semois. Le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*) y pousse dans un petit pré sur le plateau et y est accompagné d'autres espèces à répartition préférentielle le long du sillon mosan comme l'Euphorbe ésule (*Euphorbia esula* subsp. *esula*) et le Lamier maculé (*Lamium maculatum*). Les Pigamons de Devant Bouvignes ont été dégagés de ronciers par fauchage et de nouvelles pousses ont déjà été comptées en 2007...

A Thieu, dans la vallée de la Haine, les richesses herpétologiques et ornithologiques sont complétées d'un grand intérêt botanique. Ainsi, le très rare Séneçon ramassé (*Tephroseris palustris*), découvert par Bertrand Sirjacq, se maintient de belle manière avec plus de 30 pieds. Cette espèce pionnière est à suivre, étant donné que ces populations peuvent être relativement fugaces. Autres richesses botaniques qui se maintiennent et se développent à Thieu : les Linaires élatine (*Kickxia elatine*) et bâtarde (*K. spuria*), le petit Nénuphar (*Hydrocharis morsus-ranae*)... Et une nouveauté pour cette année : l'apparition d'une centaine de pieds de l'Inule fétide (*Dittrichia graveolens*), une plante méridionale en pleine expansion... et à l'odeur caractéristique et diversement appréciée.



L'Inule fétide est une plante méridionale, dont l'expansion pourrait s'expliquer en partie par le réchauffement climatique...

Clichés Pascal Dupriéz



La même prise de vue en janvier 2007
et en août 2007.
Clichés Julien Taymans

Restauration d'une prairie fangeuse à la réserve du Carpu

par Julien Taymans

La Réserve Naturelle de la Prairie du Carpu à Rixensart, qui fêtait ses 20 ans cette année, a fait l'objet de travaux de restauration durant l'hiver 2006/2007. Ces travaux, subsidiés par la Région wallonne, ont été réalisés par l'asbl « le Crabe » et la SCRL « Floreco » qui ont toutes deux une finalité d'insertion socioprofessionnelle. Les travaux visaient la restauration, par déboisement et débroussaillage, d'une prairie fangeuse d'une vingtaine d'ares abandonnée depuis plus de 30 ans, progressivement colonisée par des fourrés de saules et trembles.

Les résultats de l'opération s'avèrent très positifs. En effet, 105 espèces végétales supérieures (78 herbacées et 27 ligneuses) ont été recensées cet été, alors que seules 73 espèces étaient présentes avant restauration. Ces 32 nouvelles espèces sont pour la plupart issues de la banque de graines présente dans le sol et mise à jour notamment par un étrépage léger de certaines zones. Plusieurs espèces, de grand intérêt patrimonial pour le Brabant wallon, ont fait leur réapparition en grand nombre. C'est le cas notamment de diverses Joncacées et Cypéracées telles que le Junc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*), le Scirpe sétacé (*Isolepis setacea*), les Laîches bleuâtre (*Carex panicea*), vert jaunâtre (*C. demissa*), pâle (*C. pallescens*), glauque (*C. flacca*) et des lièvres (*C. ovalis*), ainsi que des Dicotylédones telles que la Tormentille (*Potentilla erecta*), la Bétoine (*Stachys officinalis*) et la petite Douve (*Ranunculus flammula*). La végétation semble donc évoluer par endroits vers une jonchaille acutiflore (*Juncion acutiflori*) et en d'autres vers une prairie à molinie (*Molinion coerulea*), deux types de végétations tout à fait exceptionnelles en Brabant wallon.

En fonction de l'évolution future de la végétation, un régime de fauche adapté devra être mis en place sur cette zone restaurée. Pour plus d'infos ou pour connaître les dates des prochaines visites guidées et gestions de la réserve du Carpu, contactez son conservateur Julien TAYMANS (0485/146947 - julien.taymans@natagora.be).



Deux hectares, c'est peu... et pourtant ! Les pelouses silicico-calcaires que la Commission de gestion de la Haute Haine gère depuis environ 5 ans dans la réserve naturelle de Tilou, à Maisières (près de Mons) renferment quelques petits joyaux verts dont les populations ne cessent de croître suite à leurs efforts. Quelques exemples remarquables ? L'œillet couché (*Dianthus deltoides*) culmine maintenant à une cinquantaine de pieds dans la réserve, avec encore plus de 300 m² dans une prairie annexe dont nous n'avons malheureusement pas la gestion. Un autre œillet, l'œillet velu (*Dianthus armeria*) revient quant à lui de façon sporadique dans les parties les moins végétalisées... Le très rare Aphane à petits fruits (*Aphanes australis*) profite de chaque zone dénudée par la gestion pour se réinstaller de plus belle, en compagnie du Saxifrage tridactyle (*Saxifraga tridactyles*) et du Pied-d'oiseau délicat (*Ornithopus perpusillus*).

Le Pied-d'oiseau délicat nous permet de voyager vers un autre coin de la Wallonie : cette frêle petite légumineuse, peu fréquente et typique des pelouses ouvertes, se retrouve en effet également dans la réserve naturelle des Enneilles, en Famenne orientale. Là elle germe également en nombre dans les terres retournées par le passage des sangliers... Si le mois d'avril, torride et sec, a négativement influencé le repérage de certaines espèces annuelles typiques des pelouses schisteuses sèches, quelques espèces – notamment celles à la germination et à la floraison plus tardives ou étalées – ont malgré tout abondamment fleuri aux Enneilles en 2007. Citons la Téesdalie (*Teesdalia nudicaulis*), minuscule crucifère printanière

re, la Cotonnière naine (*Filago minima*) et la Gnavelle annuelle (*Scleranthus annuus*).

Aux Enneilles, il est également intéressant de signaler les résultats très positifs du dégagement d'une falaise réalisé en 2004... Parmi d'autres floraisons colorées ou discrètes, on y admire désormais le développement de belles stations de Phalangère à fleurs de lis (*Anthericum liliago*), d'Œillet des Chartreux (*Dianthus carthusianorum*) et de deux petites fougères, la Doradille noire (*Asplenium adiantum-nigrum*) et la Doradille du nord (*A. septentrionale*).



L'œillet couché, un des joyaux botaniques de la réserve naturelle de Tilou.
Cliché J.-L. Gathoye

Coup de projecteur sur les nardaises

L'Arnica (*Arnica montana*) ! Fleur emblématique des landes et nardaises d'Ardenne, qui leur confère un petit caractère montagnard... C'est sous son signe qu'un projet LIFE de restauration de nardaises (le projet Arnika) a débuté l'an dernier, en partenariat avec des associations allemandes et luxembourgeoises (voir Echo des Réserves n°3). Cet été, grâce au travail d'une stagiaire, Nathalie Leprince, nous avons fouillé les archives de Réserves Naturelles RNOB à la recherche des mentions de cette plante dans nos réserves ardennaises. Avec quel objectif ? Faire un bilan des populations de cette espèce au sein des sites que nous gérons et évaluer comment elle se porte... On peut en effet malheureusement supposer que nos réserves n'abritent pour la plupart que de très petites populations pour lesquelles une survie à moyen ou long terme n'est peut-être pas assurée.

Résultat ? Une petite trentaine de populations d'Arnica sont mentionnées pour les réserves naturelles Natagora d'Ardenne. En 2008, nous allons essayer de voir l'état actuel de ces populations. Nous savons en effet déjà que plusieurs d'entre elles ont disparu... Rendez-vous donc dans un an pour un bilan complet (même si nous devons rester discrets sur les localisations précises des populations de cette espèce, encore convoitée pour ses propriétés médicinales) !

Autre espèce des nardaises... le Nard (*Nardus stricta*) est une graminée à côté de laquelle il est facile de passer. On l'a toutefois découverte cette année dans deux coupes forestières récentes au sein des réserves naturelles de l'Emmels et de Thommen, en région germanophone. Des découvertes qui viennent à point, étant donné que ces deux coupes forestières seront très prochainement visées par des travaux de restauration de nardaises dans le cadre du projet LIFE Arnika.



Le nard, graminée découverte en 2007 dans plusieurs localités au sein de nos réserves naturelles
Cliché G. Bottin

Mais le Nard n'a pas été uniquement découvert dans des réserves naturelles ardennaises ! Deux petites touffes ont été trouvées sur une des pelouses sèches gérées par Natagora sur le versant geerois de la Montagne Saint Pierre. Du Nard dans une pelouse calcaire ? Oui ! Mais il faut d'emblée signaler que la craie à cet endroit est surmontée d'une couche de graviers, naguère déposés par la Meuse... des cailloux roulés dont l'origine est justement ardennaise puisque c'est là que la Meuse les avait à l'époque arrachés ! Tout se tient donc : si le substrat de cette pelouse a une origine partiellement ardennaise, quoi de plus normal alors d'y retrouver des espèces végétales typiquement ardennaises également !

Petits inventaires entre amis

par Fabienne Van Rossum

La réserve naturelle du marais de Chantemelle en Haute Semois est connue pour sa belle population d'Aconit casque de Jupiter (*Aconitum napellus subsp. lusitanicum*). Mais ce bas-marais tourbeux abrite aussi une belle population de Laîche paradoxale (*Carex appropinquata*), moins spectaculaire certes, mais tout aussi rare. Cette laîche, à l'instar de la laîche paniculée –avec laquelle elle peut d'ailleurs former des hybrides–, forme d'assez grands touradons dans les zones à l'abandon, ce qui rend la circulation dans le marais plutôt épique, mais complique également la gestion. De gros travaux de restauration, comprenant du gyrobroyeage, vont démarrer cet hiver dans la partie nord de la réserve. La Commission de Gestion veut suivre l'évolution de la végétation suite à cette gestion, pour s'assurer, entre autres, que la population de Laîche paradoxale soit préservée. Cet été, Jacques Mercier et Bruno Petrement, deux vaillants botanistes lorains, m'ont donc accompagnée dans cette aventure plutôt sportive. Au programme : réaliser un relevé de végétation dans les six carrés que Jean-Luc Mairesse et moi-même avions délimités précédemment à l'aide de gros piquets. Trois carrés sont situés dans la zone qui sera gérée et trois carrés serviront de témoins.

Mis à part la présence de touradons de laîche paradoxale, souvent colonisés par de la molinie, la végétation de ces carrés était surtout de type mégaphorbiaie (reine-des-prés, lysimaque commune, salicaire commune, cirse des marais...), mais gageons que l'an prochain nous puissions faire de belles découvertes !

La botanique, ce n'est pas toujours de tout repos !

Cliché Fabienne Van Rossum



Deux botanistes au travail...

Cliché Bruno Petrement

Un bilan motivant...

Découvertes, confirmations, progressions, comptages, résultats positifs, suivi... autant « d'événements » qui alimenteront nos bases de données pour une meilleure connaissance de nos sites et pour une meilleure compréhension de leur gestion... Autant de données utiles également au futur Atlas de la Flore (voir Echo des Réserves n°3)... Autant de bonnes raisons de continuer (ou de commencer) à parcourir les réserves à l'affût de nouvelles trouvailles... N'hésitez pas à nous transmettre les vôtres !

Référence :

Rouxhet S. & Saintenoy-Simon, J. (2007). Nouvelles stations d'*Oenanthe peucedanifolia* à Martilly et Straimont (Herbeumont, vallée de la Vierre). Adoxa, 52/53 : 31-35.

Les Brèves

par Christian Xhardez, Hélène Ghyselinck et Stéphane Bocca

Des nouvelles du projet LIFE-Nature Croix-Scaille

Jusqu'il y a peu, le massif de la Croix-Scaille (quatrième haut plateau ardennais) était occupé par une majorité d'habitats forestiers. Dans le cadre de notre projet, la commune de Gedinne a accepté de désenrésiner 60 hectares de plantations d'épicéas se trouvant sur terrains majoritairement (para-)tourbeux afin de recréer des landes sèches, des landes humides, des tourbières, des boulaines tourbeuses, ...

De plus, elle nous a autorisé à faire des travaux sur 24 hectares où la DNF avait abandonné toutes pratiques sylvicoles. Au total, c'est donc 84 hectares de terrains communaux qui vont progressivement être gérés afin de recréer des habitats très intéressants pour la biodiversité ainsi que les corridors écologiques qui leur sont indispensables.

Parallèlement à ces travaux, nous avons continué à contacter les propriétaires privés se trouvant le long de la Houille, de la Hulle et de leurs affluents afin de leur proposer un désenrésinement prématué et l'achat de leurs fonds de bois. A l'heure actuelle, 2 nouvelles réserves naturelles ont été créées (les réserves naturelles de la Houille et de Boiron) et les anciennes réserves se sont largement étoffées. Actuellement, nous avons déjà acquis plus de 60 hectares à ajouter à la quarantaine d'hectares présents avant le début du projet. Nous venons donc de dépasser le cap des 100 hectares de réserves naturelles Natagora sur la commune de Gedinne.

Dans le même temps, les travaux de déboisement ont démarré ainsi que ceux de restauration de réserves naturelles avec l'aide de bénévoles, de camps scout, ... par fauchage, débroussaillage, bouchage de drains, ...

Au final, toutes ces actions permettront de restaurer les habitats naturels présents avant l'enrésinement de ces terrains pour le plus grand bénéfice de la biodiversité, de la qualité des ruisseaux, du paysage ...

Pour de plus amples renseignements : Michaël Pontegnie (061/61.59.23 ; michael.pontegnie@natagora.be)

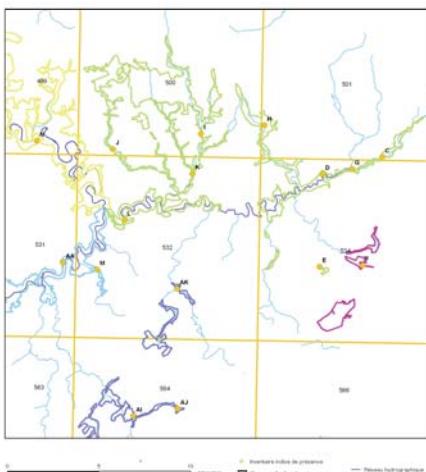


Le nacré de la bistorte, *Proctissiana eunomia*, un papillon présent dans les fonds de vallées humides de la commune de Gedinne où l'on trouve en assez grand nombre la renouée bistorte, *Persicaria bistorta*.

Cliché Christian Xhardez

Dans le cadre de son programme d'actions, le projet LIFE Loutre met en place un réseau d'observateurs. Objectif : réactualiser la carte de répartition de la loutre sur les bassins de la Sûre, de l'Our et de l'Ourthe. Nous profiterons également de notre recensement pour alimenter les bases de données de la convention « Mammifères » de l'ULg (voir Echo des Réserves n°3) et du Centre de Recherche de la Nature, de la Forêt et du Bois par nos observations d'autres mammifères.

Afin d'organiser la prospection, le périmètre de travail du projet Life Loutre sera divisé, sur base de l'UTM, en carré de 10 km sur 10 au sein desquels nous partirons à la recherche d'indices de présence de loutre selon deux méthodes :



A la recherche des indices : empreintes et épreintes de loutres...
Clichés Hélène Ghyselinck et Rudi Dujardin

- La méthode ISOS (Information System for Otter Survey) de l'IUCN permettant de s'intégrer dans un suivi des populations à l'échelle européenne. Cette méthode établit un réseau de recherche constitué de quatre points de visite par Carré de 10 km. Ceux-ci doivent être prospectés chaque année à la même période et selon une méthode standardisée.
- La méthode intensive visant à prospecter l'ensemble du linéaire de cours d'eau contenu dans le Carré, le plus fréquemment possible.

Si vous êtes désireux de participer au réseau d'observateurs et de nous aider à prospecter les cours d'eau d'Ardenne, rejoignez-nous !

Des formations ont été organisées début novembre, mais il n'est pas trop tard pour se lancer dans l'aventure ! Pour plus d'informations, www.loutres.be

Une carte de travail

Un nouveau groupe de gestion local en Gaume



Travaux de gestion dans la réserve naturelle de Beauregard
Cliché Stéphane Bocca

Printemps 2007, un coup de téléphone comme on aimerait en recevoir souvent... plusieurs personnes habitant la région de Meix-devant-Virton ont appris qu'une petite réserve existait tout près de chez elles et veulent en savoir plus à ce sujet.

En effet ! Notre réserve naturelle de Beauregard se trouve sur la commune de Rouvroy mais est aussi à deux pas de Meix-devant-Virton. Une visite est organisée en compagnie du conservateur, Baudouin Iweins, et les choses se précisent. Irène, Paulette et Françoise n'ont pas l'intention de rester en spectatrices de la nature et proposent leur aide pour la gestion du site...

Le travail le plus urgent est l'entretien de la prairie à Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*) qui n'a plus été fauchée depuis 2004 et dont la végétation commence à montrer des signes de banalisation. Une date est choisie (le premier samedi du mois d'août) et les choses s'organisent en trois temps. La fauche de la prairie marécageuse avec la motofaucheuse est prévue le vendredi, le ramassage du foin en andains et la coupe de buissons de saules seront pour le samedi et le tracteur viendra ramasser le foin pour l'évacuer de la parcelle après le week-end. Le samedi 4 août, plus de 15 personnes, dont plusieurs voisins du site, sont au rendez-vous et le chantier se passe pour le mieux.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, premier samedi du mois d'août. Merci à Irène, Paulette et Françoise pour leur dynamisme positif !

Cette feuille de contact est une publication du département Conservation de l'a.s.b.l. Natagora.

Tél. : 081/830.570 – Fax : 081/830.571 - @ : info@natagora.be – Site internet : <http://www.natagora.be>

Editeur responsable : Joëlle Huysecom, rue du Wisconsin, 3 – 5000 Namur

Rédaction : Gaëtan Bottin (081/830.339 ; gaetan.bottin@natagora.be)

Mise en page : Rudi Vanherck - Impression : Imprimerie Fortemps, Liège

Ont collaboré à ce numéro : Stéphane Bocca, Peter Boer, Gaëtan Bottin, Wouter Dekoninck, Pascal Dupriez, Marie Etienne, Frédéric Forget, Stéphan Fumière, Hélène Ghyselinck, Guy Hemroulle, Marie Elisabeth Mahy, Toos van Noordwijk, Pierrette Nyssen, Jean-Yves Paquet, Elise Poskin, Claude Puts, Vincent Swinnen, Julien Taymans, Rudi Vanherck, Fabienne Van Rossom, Philippe Wegnez, Freddy Wyzen et Christian Xhardez.

Nous tenons également à remercier pour leurs photographies : Aurélien Audevard, Emmanuelle Bisteau, Marc De Sloover, Wim Dimmers, Rudi Dujardin, Jean-Louis Gathoye, Eric Leprince, Grégoire Motte, Jean-Luc Mairesse, Bruno Petremont, Michaël Pontegnie, Gilles San Martin, Nicolas Titeux, Astrid Vaes et Alex Wild.